

## **AVIS DE CLOTURE**

La Banque Nationale Agricole - BNA - informe ses actionnaires et le public que la libération de la deuxième moitié de l'augmentation en numéraire du capital, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Mars 2009, a été réalisée à la date du Mardi 9 Mars 2010, pour la totalité du montant appelé, soit 25 millions de dinars.